



Année scolaire 2017/2018

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons, familles et enfants, en espérant que vous avez passé d'agréables moments cet été en famille ou entre amis.

Une reprise sous le signe de la continuité puisque nous comptons un seul départ cette année, Claire PARANT enseignante en CM2 le lundi, qui est remplacée par Arnaud PLAT. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et nous comptons sur vous pour l'accueillir comme il se doit.

De nombreux projets sont encore au programme cette année afin de permettre à tous les élèves de l'école Sainte Anne de s'y sentir bien et d'y apprendre toujours mieux.

Vos enfants vont d'ailleurs bénéficier cette année de l'intervention de Mme PORCHERET, consultante et formatrice en relations humaines. Cette action menée par l'APEL et l'équipe enseignante permettra à vos enfants mais aussi à tous les adultes intervenants à l'école, d'améliorer les relations humaines au sein de l'école grâce à l'utilisation du concept de Communication Non Violente. D'autres informations à ce sujet vous seront transmises ultérieurement, notamment une conférence menée par Mme PORCHERET afin de vous fournir les observations qu'elle aura pu faire lors de son intervention à l'école Sainte Anne.

En cette période de rentrée, il paraît important de vous rappeler qu'il y a eu encore trop de demandes d'autorisations d'absence sur temps scolaire l'année dernière, merci de prendre vos dispositions afin que cela reste très rare et prenez toutes les précautions nécessaires auprès de nous le cas échéant.

Enfin, sachez que vous avez toute votre place dans la vie de cette école. En travaillant dans un état d'esprit de coopération et de respect mutuel, nous pouvons mener ensemble de nombreux et beaux projets pour vos enfants.

Les associations OGEC et APEL sont d'ailleurs là pour vous permettre de vivre concrètement cela. N'hésitez pas à les solliciter pour vous faire connaître !

Vous pouvez toujours aller sur le site internet de l'école, un lien agréable au quotidien pour s'intéresser à la vie des classes et de l'école : saintmichelmontmercure-sainteanne.fr

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire en notre compagnie.

L'équipe enseignante, le personnel OGEC école-cantine, l'OGEC, L'APEL

STRUCTURE PEDAGOGIQUE

Voici la répartition des 8 classes pour 206 élèves (3 classes maternelles et 5 classes élémentaires)

Notre équipe se compose de 9 professeurs des écoles, une enseignante Regroupement d'Adaptation, 3 aides-maternelles et 3 auxiliaires de vie scolaire :

Direction : Laurent PROUTEAU (Décharge de direction le lundi et un jeudi toutes les 3 semaines)

PS/MS : Elodie TERRIEN Aide-maternelle : **Sophie CAILLAUD** 28 élèves

PS/MS : Odile PICARD Aide-maternelle : **Claudie BARBARIT** 27 élèves

GS : Geneviève POUPIN Aide-maternelle : **Corinne RENVOYER** 24 élèves

CP : Annabelle PAILLAT 23 élèves

CE1 : Martine MERLET 29 élèves

CE2 : Marie-Jo PREAU 24 élèves

CM1 : Nathalie GUILLOTEAU 26 élèves

CM2 : Laurent PROUTEAU et Arnaud PLAT (le lundi et un jeudi toutes les 3 semaines) 25 élèves

Regroupement d'Adaptation : **Elisabeth DAVIET** interviendra cette année auprès des élèves en difficultés de Septembre à Juin.

Elle interviendra aussi dans les écoles de La Flocellière, des Châtelliers, de La Pommeraie Sur Sèvre, de St Mesmin et du Boupère.

Auxiliaires de Vie Scolaire : BARRETEAU Mélissa, ROUTHIAU Nadine et
LARGETEAU Sabrina

Personnel OGEC (cantine, nettoyage des locaux)

BONNEAU Magali

CAILLAUD Murielle

CAILLAUD Jocelyne

RAPIN Babeth

BODET Sophie

VENDE Catherine

Bénévoles :

Mesdames BABARIT, BITEAU, BROSSET et SERO

INFORMATIONS GENERALES

Adresse :

Ecole Sainte Anne, 3 rue de l'école, 85700 Saint Michel Mont Mercure

Téléphone :

02.51.57.29.33

Mail : stmichel.montmercure @wanadoo.fr

Horaires : matin : 9h/12h15 après-midi : 13h30/16h30

ACCUEIL

L'accueil se fait dans toutes les classes à 8h50 et 13h20.

Pour les élèves qui déjeunent à leur domicile, merci d'attendre la présence d'un membre de l'équipe enseignante pour rentrer dans l'école

SORTIE DES CLASSES

Elle se fait dans la cour des classes maternelles, cela facilite la sortie de tous les élèves (ceux qui prennent le car y compris) et la surveillance des enseignantes situées au portail.

Vous nous avez transmis une liste de personnes susceptibles de venir chercher vos enfants autres que vous. Au cas où exceptionnellement une autre personne venait à récupérer vos enfants à l'école, merci de nous l'indiquer par mail, téléphone ou tout simplement dans le cahier de liaison

DIRECTION

La direction est assurée par Laurent PROUTEAU. Le jour de décharge est le lundi plus un jeudi toutes les trois semaines. N'hésitez pas à prendre contact ces jours là.

ABSENCES

Toute absence doit être signalée impérativement à l'école avant 9h00. **Des billets d'absences** vous sont remis. Merci de nous les faire parvenir au retour de l'enfant.

Si votre enfant doit quitter exceptionnellement l'école, vous devez venir le chercher. Nous ne le laisserons pas partir seul pendant le temps scolaire. Merci de nous prévenir.

Nous vous rappelons qu'une demande d'autorisation d'absence exceptionnelle doit être effectuée auprès de Laurent en cas d'absence sur temps scolaire pour raisons familiales de type voyage, mariage ou rassemblements familiaux.

Celle-ci sera validée ou non en fonction de la nature de la demande et de la durée de l'absence.

Cette demande s'effectue au minimum 3 semaines avant une possible absence via le courrier joint à la circulaire de rentrée. Il convient d'effectuer une demande par famille dans l'année.

Le cas échéant si la demande n'est pas recevable, un courrier devra être obligatoirement transmis par la famille à M PEREIRA, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription des Herbiers, qui, à son niveau, se positionnera.

RAPPEL : Nous tenons à vous informer que suite à quatre demi-journées d'absence non justifiées sur une période d'un mois, nous nous verrons dans l'obligation de le signaler à la directrice départementale des services de l'éducation nationale qui via ses services prendra les décisions nécessaires en lien avec la loi sur l'obligation scolaire.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées tout au long de l'année aux élèves ayant besoin d'aide au niveau scolaire sur des difficultés passagères mais aussi au niveau organisationnel ou méthodologique pour les plus grands (gestion du cartable, de l'agenda pour les plus grands...). Il arrive aussi que nous sollicitons tous les élèves d'une ou de plusieurs classes (comme l'année dernière avec la peinture de la fresque).

L'équipe enseignante vous fait une proposition que vous acceptez ou non. Il est bien sûr préférable d'accepter pour le bien de votre enfant.

RENCONTRE ENSEIGNANTS-PARENTS

L'organisation et les créneaux pour rencontrer chaque enseignant vous seront communiqués lors des réunions de classes qui auront lieu au cours de la première période.

MEDICAMENTS

Merci de contacter l'enseignant(e) responsable de votre (vos) enfant(s) si besoin est concernant une prise ponctuelle de médicaments (certificat médical à l'appui).

CANTINE

Magali BONNEAU : responsable salle et relations avec les familles

Murielle CAILLAUD : responsable cuisine

Le numéro de téléphone: 02-51-57-80-78.

Le respect des règles se doit d'être beaucoup plus appliqué que cela par les élèves sur le temps de cantine. Merci de faire passer le message auprès de vos enfants assez régulièrement.

Merci de contacter Magali ou Laurent par téléphone, à l'école ou à la cantine en dehors des heures de service pour Magali.

L'EVEIL A LA FOI ET CATECHESE / CULTURE RELIGIEUSE ET CHRETIENNE

Vous avez fait le choix en juin via le dossier de rentrée d'inscrire votre enfant en parcours de catéchèse ou en culture religieuse et chrétienne (pour les enfants du CE1 au CM2). Aussi nous vous demandons de le respecter. Nous vous rappelons aussi que l'engagement se fait pour l'un ou l'autre sur un parcours de 4 ans.

En tant qu'établissement catholique d'enseignement, l'école Sainte Anne organise, sur le temps scolaire, un temps de catéchèse à partir du CE1.

Les **OGEC** ou **APEL** gèrent tous les frais liés à la mise en œuvre du Projet d'Animation Pastorale défini par l'école, et ne verseront à la paroisse que la part catéchèse.

La catéchèse est organisée par la paroisse et faite par des catéchistes (parents, enseignants...) en petits groupes, à l'aide de modules catéchétiques choisis par les LEMÉ et les prêtres.

IMPORTANT : Frais de catéchèse et de culture chrétienne

- Pour l'éveil à la Foi, il sera prélevé 0.20 euros par enfant sur 10 mois afin de couvrir les achats de nouveaux documents à la rentrée.

- Pour les élèves catéchisés : une participation de 2 euros par enfant sur 10 mois sera demandée.

- Pour les élèves inscrits à la culture chrétienne la participation sera de 1.30 euros par enfant sur 10 mois aussi.

Cette participation couvre les frais de livrets utilisés et/ou photocopies faites pour la mise en œuvre du projet pastoral.

Pour les plus jeunes, de la PS au CP, des temps d'éveil à la religion chrétienne seront vécus en fonction des fêtes chrétiennes. Des célébrations communes à toutes les classes et très appréciées des enfants comme des adultes seront renouvelées sur temps scolaire à Noël et à Pâques.

Nous recherchons bien évidemment des personnes volontaires pour mener à bien cette mission. Merci de nous contacter au 02-51-57-29-33.

LA CONTRIBUTION FINANCIERE DES FAMILLES

Elle s'élève à **23 € pour l'année scolaire 2017/2018**. L'augmentation cette année est liée à une réforme des statuts des Chefs d'Etablissement au niveau national. Afin de financer sereinement cette réforme, chaque OGEF de Vendée se doit d'augmenter pour cette année d'un euro les rétributions des familles. Pour plus de renseignements à ce sujet vous pouvez contacter Laurent ou Franck PIGNON président d'OGEF.

Sachez que les frais de rentrée ainsi que les frais de catéchèse et de culture chrétienne seront lissés sur les 10 mois d'école comme l'année précédente.

Pour la participation aux frais de rentrée cela représentera **1.70 euros par mois pour les élèves de la PS à la GS** et **2.20 euros par mois pour les élèves du CP au CM2.**

Pour les frais de catéchèse et culture chrétienne des élèves du CE1 au CM2 : **2 euros par mois pour les catéchisés et 1.30 euros pour les élèves ayant décidé de bénéficier du parcours de culture chrétienne.**

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui en collaboration avec l'équipe enseignante, remplissent chacune leur rôle :

- **L'OGEC** gère l'argent de l'établissement : c'est un organisme de gestion (gestion des locaux, du personnel de service, entretien et charges diverses etc.). Cette association prévoit également des fêtes (ex : séances de Noël, kermesse...) auxquelles tous les parents sont invités à participer.
- **L'APEL** suit davantage « la vie dans l'école » : contacts avec les enseignants, aides aux sorties scolaires ou classe découverte, investissement dans du matériel pédagogique...

Merci de contacter **Cécile RAPIN** la présidente de l'A.P.E.L
Ou **Franck PIGNON**, le président d'O.G.E.C si vous souhaitez intégrer l'une
des deux associations.

Dates à retenir

Photographies de classe : lundi 25 septembre 2017

Matinée d'école et marché de l'APEL : samedi 7 octobre 2017

Assemblée Générale OGEC / APEL : vendredi 17 novembre 2017

Séance de Noël : vendredi 8 décembre 2017

Matinée d'école : samedi 24 mars 2018

Kermesse : samedi 9 juin 2018

Le mercredi 9 mai 2018 est travaillé / Vendredi 11 mai non travaillé

Fin des cours : Jeudi 5 juillet 2018



TRES BONNE ANNEE SCOLAIRE A L'ECOLE SAINTE ANNE !

